



1, rue du Général Leclerc  
77400 POMPONNE  
Tél. : 01 60 07 78 22  
[mairie@pomponne.org](mailto:mairie@pomponne.org)

## DÉLIBÉRATION du Centre Communal d'Action Sociale du 7 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le sept novembre à dix-neuf heure, le Conseil d'Administration de la Commune de POMPONNE, dûment convoqué le 30 octobre 2024, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud BRUNET.

<b>Membres en exercice : 13</b>	<b>Date de convocation : 30/10/2024</b>
<b>Présents : 10</b>	
<b>Absents représentés : 1</b>	
<b>Votants : 11</b>	

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. BRUNET, Président, Mme DESCOUX, Vice-Présidente,  
Mme JODIN, Mme MARTINS, Mme BEELS, Mme FRANÇOISE, M. DROMAS, Mme BÉDU,  
Mme VALLET, M. VOISIN

### ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. BEDU donne pouvoir à Mme BEDU

### ÉTAIENT ABSENTS :

Mme ETIENNE, M. DE SOUSA Pierre José

### Invitée :

Mme MOREL, Directrice du Pôle Population

<b>N° 2024-19 – AIDE FINANCIERE A LA CLASSE DE DECOUVERTE DE L'ECOLE - EXERCICE 2025</b>
--

**VU** l'article L.123-5 du code de l'action sociale et des familles,

**VU** le budget de l'exercice,

**CONSIDÉRANT** qu'il convient de soutenir les familles qui rencontrent des difficultés,

**CONSIDÉRANT**, qu'il y a lieu de proposer une aide financière aux familles qui en font la demande

**ENTENDU** l'exposé de Madame JODIN,

**Le conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DECIDE** de répartir les aides en fonction du tableau ci-dessous :

### Familles avec 1 enfant participant

Quotients	Participation du CCAS
A / B / C	15€
D / E / F	30€
G / H / I	0€

### Familles avec 2 enfants participant

Quotients	Reste à charge pour la famille	Participation du CCAS
A / B / C	25 %	75 %
D / E / F	50 %	50 %
G / H / I	75 %	25 %

**DIT** que les crédits seront inscrits au budget de l'exercice concerné.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits et ont signé les membres présents.

A Pomponne, le 7 novembre 2024

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Arnaud BRUNET



Président du CCAS